



Comité des projets
Conseil international du Café
5 - 8 mars 2012
Londres, Royaume - Uni

Résumé du rapport de situation soumis par les
Agences d'exécution de projet (AEP) sur le
projet en cours de mise en œuvre

Contexte

L'Organisation internationale du Café, en tant qu'organe de contrôle des projets sur le café du Fonds commun pour les produits de base (FCPB), participe au suivi de la mise en œuvre des projets, notamment l'examen de la réalisation des objectifs, l'identification des contraintes et la vérification des dépenses. Le présent document résume le rapport de situation individuel soumis par les AEP et il contient, à la fin, une liste des acronymes employés. Les rapports semestriels complets (en anglais) sont disponibles sur demande auprès du Secrétariat.

Annexe III : Accès au financement pour la mise en valeur de cultures de diversification dans les régions de caféiculture - CFC/ICO/30 (AEP : FGCCC/OCIBU)

Mesure à prendre

Le Comité des projets et le Conseil international du Café sont invités à prendre note de ce rapport.

**ACCÈS AU FINANCEMENT POUR LA MISE EN VALEUR DE
CULTURES DE DIVERSIFICATION DANS LES RÉGIONS DE CAFÉICULTURE**
CFC/ICO/30

Évolution de l'exécution du projet
Période du rapport: 01 juillet au 31 décembre 2011

Composante 1 : Évaluation des producteurs participants et de leurs besoins

En Côte d'Ivoire, suite aux difficultés rencontrées par les producteurs lors de la crise postélectorale, un accord a été obtenu avec la banque d'intermédiation financière (BACI) pour la restructuration des prêts sous deux formes : le rééchelonnement des dettes et des appuis financiers complémentaires pour le riz irrigué et l'élevage. L'ANADER (Agence Nationale pour le Développement Rural) a organisé deux ateliers de planification avec les producteurs qui ont permis de cerner les contraintes ainsi que les axes de renforcement de l'encadrement et de la capitalisation des acquis du projet.

Au Burundi, les besoins de 186 producteurs de la saison A2012 (octobre à février 2012) ont été identifiés : chou, oignon, riz, tomate, élevage de caprin, de bovin et de poulet. Les projets en élevage de bovins et de caprins exprimés par les producteurs sont au nombre de 123 et représentent 66% de l'ensemble des activités retenues ; ils ont pour objectif de produire du fumier pour fertiliser les cultures des exploitations notamment le café et de réduire les achats d'engrais chimiques.

Composante 3 : Financement et appui à la mise en valeur de cultures de diversification

En Côte d'Ivoire, La banque a validé 55 demandes de financement complémentaire dont 9 pour le riz irrigué et 46 pour l'élevage de porc, de volaille moderne et de lapin pour un coût total de 107 870 dollar États-Unis. Les actions de recouvrement se poursuivent et ont été renforcées par les comités de crédit des coopératives.

Au Burundi, la 4^e vague de producteurs a démarré en octobre avec 186 bénéficiaires dont 141 pour l'élevage de caprin, bovin et de poulet pour un coût total de 42,585 dollar EU. Le taux de recouvrement des prêts sur l'ensemble des trois dernières saisons A2010, B2010 et B2011 est de 70%, soit 220 925 dollar EU pour la reconstitution du fonds revolving initial d'un montant de 300 000 dollar EU.

Composante 4 : Financement et appui au développement des marchés domestiques et externes pour les produits issus de la diversification

En Côte d'Ivoire comme au Burundi, l'utilisation des équipements communautaires a démarré : stockage des intrants et autres matériels agricoles, réunions des bénéficiaires dans les magasins, prestations de services avec les tracteurs, les broyeuses à manioc et les décortiqueuses à maïs au profit de la communauté au niveau des sites du projet. Des comités ont été créés par les bénéficiaires du projet pour la gestion et le suivi de ces équipements et la commercialisation des produits. Dans les deux pays, l'écoulement des produits de diversification est encore limité au marché local.

Composante 5 : Développement des produits à valeur ajoutée

Dans les deux pays, le volume de produits transformés reste faible sur la période considérée.

Composante 6 : Formation des producteurs

En Côte d'Ivoire, plusieurs sessions ont été organisées par l'ANADER sur tous les sites pour le renforcement des capacités des bénéficiaires du projet :

- L'amélioration des niveaux de connaissance des producteurs dans le domaine de l'élevage de volailles, de porc ;
- L'amélioration des niveaux de connaissance des producteurs dans le domaine des cultures de riz, maïs et de manioc ;
- La gestion des intrants agricoles et équipements de la coopérative ;
- La gestion de la coopérative pour une plus grande efficacité ;
- La formation de machinistes pour l'utilisation des tracteurs, broyeuses et décortiqueuse.

Au Burundi, les sessions de formation se dérouleront au cours du premier trimestre 2012 sur les techniques culturales, l'élevage de bovin, caprin, de poulet, et la gestion du crédit.

Composante 7: Coordination, supervision et suivi du projet

Le 28 Septembre 2011, en marge de la 107^e session de l'OIC à Londres, s'est tenue une réunion entre l'OIC, le FCPB, l'AEP représenté par le Conseiller technique en chef du projet, le Directeur général de l'ARFIC et la Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Burundi pour analyser les ressources financières du projet, les requêtes de la Côte d'Ivoire et du Burundi de poursuivre le projet après le 31 décembre 2011. Les principales conclusions portent sur :

- L'organisation de l'atelier final d'évaluation des activités du projet au cours du premier semestre de l'année 2012 par l'AEP ;
- La possibilité des deux pays de proroger le projet mais sans incidence financière pour le FCPB ;
- La soumission d'un projet de "Financement rapide" au FCPB sur la production organique de café et de cultures de diversification à base de fumier de gros bétail par le Burundi.

Il est à noter que le projet de "Financement rapide" a été soumis au FCPB en novembre 2011 par l'OIC. Concernant la poursuite du projet au cours de l'année 2012, la Côte d'Ivoire a pris des dispositions et a informé le FCPB et l'OIC ; de même, le Burundi a démarré depuis octobre 2011, la saison A2012 sur la base du fonds revolving reconstitué.

3. Utilisation des ressources

Au cours de la réunion de Londres, l'utilisation des ressources depuis le démarrage du Projet a été analysée. Les décaissements pour les consultances, les achats d'équipements, les fonds revolving et le fonctionnement s'élèvent respectivement à 900 981 dollar EU pour le Burundi et à 1 685 261 dollar EU pour la Côte d'Ivoire, soit 96% du budget total du FCPB destiné à l'exécution du Projet. Les budgets de contrepartie sont de 285 600 dollar EU pour le Burundi et de 1 096 000 dollar EU pour la Côte d'Ivoire.

4. Impacts sociaux et environnementaux de la mise en œuvre du Projet

L'accès au crédit pour la diversification des activités agricoles à travers des intrants, la formation aux bonnes pratiques culturales, l'assistance des services de l'encadrement et de la banque a été bien accueilli par les producteurs de café. Malgré quelques difficultés liées au suivi des activités sur le terrain, à des aléas climatiques, crise sociopolitique et au recouvrement, le projet a constitué un appui essentiel aux caféiculteurs dont la familiarisation avec le système bancaire. Par ailleurs, les Gouvernements du Burundi et de la Côte d'Ivoire ont fortement soutenu cette initiative par des institutions pour l'exécution du projet et par des contributions financières importantes.

5. Conclusions et recommandations

Le Projet a officiellement pris fin le 31 décembre 2011. L'AEP envisage l'organisation de l'atelier final d'évaluation des activités début Avril 2012. Toutefois, la Côte d'Ivoire a pris l'engagement de poursuivre les activités en 2012 afin d'avoir une évaluation réelle de l'impact du projet; le Burundi a également démarré la saison A2012 sur la base du fonds revolving reconstitué mais souhaite aussi, l'acceptation du projet "Financement rapide" par le FCPB afin de renforcer l'extension des activités auprès des caféiculteurs.

LISTE DES ACRONYMES

AEP	Agences d'exécution des projets
ANADER	Agence nationale pour le développement rural
FCPB	Fonds commun pour les produits de bases
FGCCC	Fonds de garantie des coopératives café cacao
OCIBU	Office du café du Burundi